



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. Dividende fixé à 0,35 euro par action

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A. s'est tenue mercredi 20 mai 2015 au Grand Palais à Lille, en présence du Président Jean-Marie Sander et de Jean-Paul Chifflet, Directeur général.

Plus de 800 actionnaires étaient présents. Avec un quorum de 76,29 %, l'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Le dividende de l'exercice 2014 a été fixé à 0,35 euro par action. Les actions inscrites au nominatif sans interruption depuis le 31 décembre 2012 et jusqu'à la date de mise en paiement du dividende recevront une majoration de dividende de + 10 %, soit 0,035 euro par action. Deux options, exerçables entre le 28 mai et le 12 juin 2015 inclus, sont offertes aux actionnaires pour le paiement du dividende : soit le paiement intégral en numéraire, soit le paiement intégral en actions avec un prix d'émission des actions de 12,17 euros.

Après adoption des 4^{ème} et 5^{ème} résolutions par l'Assemblée générale, l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole S.A., la SAS Rue la Boétie, confirmant ce qu'il avait annoncé lors de la présentation des comptes annuels en février 2015, a fait part de son intention d'opter pour le paiement du dividende en actions nouvelles.

Plus de 17 000 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont près de 50 % par internet grâce au dispositif *Votaccess* mis en place l'année dernière pour permettre au plus grand nombre d'actionnaires de voter. L'Assemblée a été retransmise en direct sur le site internet de Crédit Agricole S.A. et est consultable en différé.

Par ailleurs, l'Assemblée générale des actionnaires a nommé en qualité d'administrateur : François Thibault, Président de la Caisse régionale Centre Loire, en remplacement de Jean-Louis Delorme.

L'Assemblée générale a également ratifié la cooptation en qualité d'administrateur de Roger Andrieu, Président de la Caisse régionale des Côtes d'Armor, en remplacement de Marc Pouzet.

L'Assemblée générale a renouvelé pour une période de 3 ans les mandats de Roger Andrieu, Pascale Berger, Pascal Célérier, Monica Mondardini, Jean-Louis Roveyaz et de la SAS Rue La Boétie qui arrivaient à échéance lors de l'Assemblée générale.

Lors de son allocution, Jean-Marie Sander, Président de Crédit Agricole S.A., a annoncé : *« A l'heure où se met en place une nouvelle équipe de Direction générale, je souhaite contribuer à la création de l'énergie positive dont elle aura besoin dans les mois et les années qui viennent, pour relever les grands défis qui se présentent à notre Groupe. Pour ma part, j'accompagnerai la mise en place de cette nouvelle équipe et je mettrai fin à mes fonctions de Président du Conseil d'administration avant la fin de l'année. A ma manière, je contribuerai ainsi à renforcer l'unité du Groupe, unité à laquelle j'ai toujours œuvré et qui me tient à cœur. »*

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration le 24 février, Philippe Brassac a pris, à l'issue de l'Assemblée générale, ses fonctions de Directeur général de Crédit Agricole S.A., en remplacement de Jean-Paul Chifflet.